

Image not found or type unknown



Ouverture sans autorisation.

Par **scorpion_old**, le **19/12/2007** à **20:20**

Bonjour,
un avant boîte vas ouvrir ces portes juste derrière chez moi, après vérification à la mairie, il se trouve qu'il n'y a aucune autorisation administrative pour l'ouvrir.
Qu'elle recours puis-je faire pour empêcher l'ouverture.
Merci par avance de vos réponses.

Par **ly31**, le **20/12/2007** à **20:39**

Bonsoir,

Si je comprends bien votre message, une discothèque doit ouvrir près de votre domicile !

Par ailleurs vous indiquez que pour l'instant aucune autorisation administrative n'est autorisée

Laissez faire les choses et ne vous inquiétez pas inutilement

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **scorpion_old**, le **21/12/2007** à **21:03**

bonsoir

pas une discotheque, un restaurant avant boite .J'ai deja envoyer un courrier a la mairie qui ma dit qu il ny a aucune autorisation pour ce type de restauration . Mais apres recherche le proprietaire a dis qu il aalait ouvrir sans autorisation.N y a t il pas un courrier a envoyer au prefet pour l'informer de la situation avant l'ouverture.

Merci

Par **ly31**, le **21/12/2007** à **21:10**

Bonsoir,

Vous pouvez effectivement faire parvenir un courrier au Sous Préfet, il n'y a aucun problème à cela, simplement je vous conseille d'envoyer votre courrier en A.R.

Qu'appellez vous un restaurant avant boite ? ?

Merci par avance pour votre réponse

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **scorpion_old**, le **21/12/2007** à **21:32**

bonsoir,

restaurant suivie de musique comme en boite mais jusqu'a 1h du matin.

Merci de vos reponse.

A BIENTÖT